



**NATIONS UNIES  
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

*Quarante-septième session de la Commission économique pour l'Afrique*

Septième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique et de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine

Abuja (Nigéria)  
25-30 mars 2014



**UNION AFRICAINE**

*Neuvième session de la Conférence des ministres africains de l'économie et des finances*



Distr. générale

E/ECA/CM/47/2  
AU/CAMEF/MIN/2(IX)  
7 mars 2014

Français  
Original: anglais

**Document de synthèse**

*Thème: L'industrialisation au service du développement inclusif et de la transformation en Afrique*

## **I. Introduction**

1. L'appel à la transformation structurelle de l'Afrique prend une ampleur sans précédent dans le débat sur le développement durable et inclusif du continent. En effet, les dirigeants africains et autres parties intéressées sont désormais d'accord pour dire que la transformation structurelle de l'économie du continent est le moyen par lequel promouvoir le développement durable et traduire la croissance exceptionnelle de ces dernières années en création d'emplois et en prestation de services sociaux de qualité, éléments indispensables à l'amélioration de la productivité économique du continent et de son développement humain. Il est admis que l'industrialisation a permis la transformation économique tant des pays développés que des pays en développement, et qu'elle est la voie tracée pour la quête d'une croissance et d'un développement créateurs d'emplois en Afrique. La promotion des industries – soit par valeur ajoutée aux produits et matières premières agricoles sur la base des avantages comparatifs actuels, soit par création d'avantages comparatifs dans de nouvelles industries – est la caractéristique des programmes d'industrialisation récents. La croissance du secteur industriel engendre davantage d'emplois fortement rémunérés, de liens en amont et en aval avec les entreprises nationales et d'effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie, à la fois pour les employés du secteur formel et pour ceux du secteur informel.

2. L'évaluation de la qualité des récentes performances économiques sans précédent de l'Afrique met en évidence la nécessité de stratégies cohérentes et inclusives d'industrialisation et de transformation structurelle. Le continent a enregistré en moyenne 5 % de croissance annuelle sur la dernière décennie, certains pays affichant des taux supérieurs à 7 %, tandis qu'une grande partie de la population reste prise au piège de la pauvreté économique, faisant face à un chômage et des inégalités généralisés (CEA et CUA, 2012). En effet, cette croissance exceptionnelle ne s'est pas traduite par la création d'emplois décents (qui sont un vecteur clef de la répartition des fruits de la croissance) ou la prestation de services sociaux suffisants et de qualité, accessibles à toutes les catégories de populations, notamment les femmes et les jeunes. Même si les taux de pauvreté ont baissé, le rythme de cette baisse est trop lent pour permettre au continent de réaliser le premier Objectif du Millénaire pour le développement, ou la plupart des autres OMD.

3. La croissance africaine n'est pas suffisamment inclusive et diversifiée, parce qu'elle continue de reposer essentiellement sur l'exploitation des matières premières, sans grande création de valeur ajoutée, et donc sans possibilité de maximiser la part de richesse tirée de ses vastes ressources naturelles au profit des Africains. C'est dans ce contexte que, lors du Sommet des chefs d'État de janvier 2008, les dirigeants africains ont exprimé un intérêt renouvelé et croissant pour l'industrialisation du continent, qui est un impératif politique pour son développement inclusif et sa transformation. Cette volonté d'industrialisation et de transformation structurelle a été à maintes reprises affirmée lors de la réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA et de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine, notamment lors de la session de 2013, à laquelle les ministres ont souligné que pour le continent une industrialisation fondée sur les matières premières était un impératif à la fois possible et bénéfique.

4. Pour une industrialisation et une transformation structurelle inclusives de l'Afrique, il faut des États développementistes ainsi que, au centre de leur programme national de développement, des cadres cohérents de planification du développement sur le long terme

comprenant des objectifs de développement inclusif – comme le préconisent le cadre de gouvernance du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), la position africaine commune sur le programme de développement pour l'après-2015 adoptée par les chefs d'État et de gouvernement en janvier 2014 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

5. À cet égard, le présent document analyse les problèmes essentiels que les ministres africains des finances et de la planification économique doivent examiner, en vue d'amorcer un processus d'industrialisation inclusif et porteur de transformation. La deuxième section examine l'impératif d'industrialisation pour le développement inclusif et la transformation de l'Afrique, et explique en quoi ce caractère inclusif importe. La troisième section explique comment l'industrialisation et la transformation structurelle peuvent être propices au développement inclusif et aborde la question de la nécessité de politiques actives de l'État qui fassent de l'inclusion un objectif des stratégies de développement plutôt qu'une conséquence fortuite. La quatrième section expose les éléments d'un cadre politique cohérent pour l'industrialisation et le développement inclusif et transformateur en Afrique. Chaque partie se termine par des questions et éléments pertinents à débattre.

## **II. L'impératif d'industrialisation en vue du développement inclusif et de la transformation de l'Afrique**

### **A. Taux de croissance impressionnants en Afrique**

6. Depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, et malgré les turbulences de l'économie mondiale provoquées par la crise économique et financière mondiale de 2008-2009, l'Afrique connaît une croissance annuelle moyenne de 5 %, certains pays affichant même des taux supérieurs à 7 %. Cette croissance a été soutenue entre autres par les cours relativement élevés des matières premières, une demande interne en hausse – en raison notamment d'investissements accrus dans les infrastructures et l'énergie – ainsi que par l'amélioration de la gouvernance et de la gestion économiques, le processus d'industrialisation du continent n'y ayant que très peu contribué. Bien que les pays africains aient toujours cherché à s'industrialiser, la part du secteur manufacturier dans la production totale a stagné voire décliné dans beaucoup de pays, entravant la transformation structurelle ou engendrant une transformation structurelle à rebours là où le secteur informel s'est développé. Cela démontre qu'il faut des politiques plus efficaces pour favoriser l'industrialisation et la transformation structurelle, afin de soutenir la croissance et d'assurer un développement inclusif.

7. Il ne fait guère de doute que l'Afrique continue à résoudre progressivement ses principaux problèmes socioéconomiques, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'autonomisation des femmes et de l'extrême pauvreté. Dans de nombreux pays, l'incidence de l'extrême pauvreté décline<sup>1</sup>. La fréquentation de l'école primaire devient la norme, la plupart des pays ayant institué l'enseignement primaire pour tous (défini comme un taux d'inscription supérieur à 90 %). Près de la moitié des pays africains sont parvenus à la parité des sexes à l'école primaire. En moyenne, 20 % des sièges dans les parlements nationaux africains sont occupés par des femmes ; seules l'Amérique latine et les Caraïbes font mieux. Des progrès importants sont également observables dans le domaine de la santé. Le taux moyen de

---

<sup>1</sup> Les données disponibles sur l'ensemble du continent indiquent que le taux d'extrême pauvreté a baissé, de 52,3 % en 2005 à 48,47 % en 2008 (Banque mondiale, 2013).

mortalité des enfants de moins de 5 ans a diminué, de 146 morts pour 1 000 naissances vivantes en 1990 à 90 morts en 2011. De même, le ratio de mortalité maternelle a baissé, de 745 morts pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à 429 en 2010, soit une diminution de 42 %. Des avancées sans précédent ont été réalisées en matière de réduction de l'incidence et de la prévalence du VIH/sida, ainsi que du nombre de décès qui y sont liés. Le taux de prévalence du VIH/sida chez les adultes en Afrique a été ramené de 5,9 % en 2001 à 4,9 % en 2011 et, en moyenne, les décès liés au VIH/sida ont reculé de 32 % depuis 2005, grâce à la généralisation des traitements antirétroviraux et à la baisse de l'incidence du VIH.

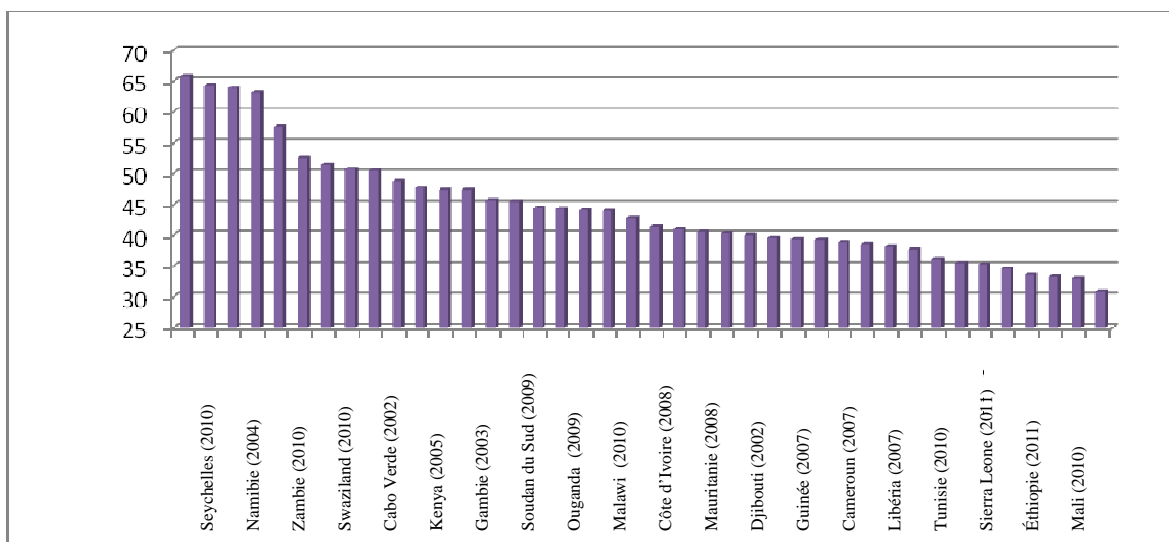
## **B. Une grande partie de la population ne profite pas de la croissance**

8. Malgré dix années de croissance et les tendances sociales positives mentionnées ci-dessus, cette évolution n'a entraîné ni la création de suffisamment d'emplois décents ni un développement économique et social diversifié, pourtant nécessaires à la réduction de la grande pauvreté et des inégalités croissantes observées dans de nombreux pays. Les obstacles au développement social demeurent, et nombreux sont les laissés pour compte, sans possibilités d'améliorer leurs capacités productives. En effet, une grande partie de la population n'est toujours pas en mesure de satisfaire ses besoins élémentaires. Près de la moitié des Africains (48 %) vivent en-dessous du seuil international de pauvreté de 1,25 dollar des États-Unis par jour. En moyenne, 72 % des jeunes en Afrique vivent avec moins de 2 dollars par jour. Des pays comme le Burundi, l'Éthiopie, le Nigéria, l'Ouganda et la Zambie le taux de pauvreté des jeunes est supérieur à 80 % (Mubila, et al. 2012). En 2013, la prévalence de l'insuffisance pondérale sur le continent était la deuxième au monde derrière celle de l'Asie du Sud (Nations Unies, 2013). Le reste du monde est en passe d'atteindre la cible 7C des objectifs du Millénaire pour le développement relative à la proportion de la population utilisant des sources d'eau potable de meilleure qualité, mais l'Afrique ne l'est pas. Plus de 40 % de la population mondiale n'ayant pas accès à l'eau potable vit en Afrique. De plus, la majorité des pays du continent n'atteindra probablement pas la composante de la cible 7C relative aux infrastructures d'assainissement améliorées. La couverture en installations d'assainissement n'a augmenté que de 4 % sur la période allant de 1990 à 2010, et il existe de fortes disparités entre zones rurales et zones urbaines.

## **C. Les inégalités croissantes pourraient saper les efforts d'industrialisation du continent**

9. L'impact limité de la croissance sur les moyens de subsistance et l'accès aux services sociaux contribue à creuser les inégalités entre les sexes, entre les zones urbaines et les zones rurales, ainsi que les inégalités de revenus. Par voie de conséquence, ces inégalités ont atténué le lien de causalité entre croissance et réduction de la pauvreté, entraînant ainsi une augmentation de l'incidence de la pauvreté dans de nombreux pays. Avec un coefficient de Gini de 44,2 % en 2008, l'Afrique est au deuxième rang des pays les plus inégalitaires, juste derrière l'Amérique latine et les Caraïbes (Cummins et Ortiz, 2011).

**Figure : Répartition des revenus : un fossé considérable sépare les plus riches des plus pauvres**



Source : Indicateurs de développement de la Banque mondiale (2013).

10. La figure ci-dessus montre, dans un échantillon de 20 pays africains, de fortes inégalités de revenus, qui pour la plupart n'ont guère changé au fil du temps<sup>2</sup>. Il y a cependant des différences entre les régions. En Afrique de l'Ouest, certains pays ont fait des progrès remarquables dans la réduction des inégalités de revenus. Le coefficient de Gini a chuté de près de sept points en Côte d'Ivoire (de 48,4 à 41,5) et au Mali (de 40 à 33), tandis qu'au Niger, il a reculé de près de 10 points (de 43,9 en 2005 à 34,6 en 2008). À l'inverse, les inégalités de revenus se sont fortement creusées en Afrique australe, où le coefficient de Gini demeure supérieur à 50 dans la plupart des pays de la sous-région. Globalement, il est intéressant de noter que les inégalités de revenus dans la région restent plus élevées dans les pays à revenu intermédiaire que dans les pays à faible revenu.

11. Les inégalités entre les sexes persistent également. Dans des pays comme l'Algérie, la Côte d'Ivoire et la Mauritanie, à travail égal, les salaires des femmes sont presque inférieurs de moitié à ceux des hommes. Les inégalités entre les sexes et les inégalités géographiques en matière d'accès aux services sociaux sont également une source de préoccupation majeure. En moyenne, en Afrique, les femmes du quintile le plus riche ont près de trois fois plus de chances que les femmes du quintile le plus pauvre d'accoucher en présence de personnel qualifié. Quatre-vingt-dix pour cent des femmes vivant en zone urbaine ont eu au moins une visite prénatale pendant leur grossesse, contre seulement 71 % des femmes vivant en zone rurale. Les enfants et les adolescents des ménages les plus pauvres courent au moins trois fois plus de risques d'être déscolarisés que ceux des ménages les plus aisés ; de même, ils risquent deux fois plus que les enfants des ménages plus aisés de souffrir d'un retard de croissance, ce qui entraîne davantage d'abandons scolaires.

#### **D. Dépendance vis-à-vis de l'emploi dans le secteur informel**

12. La croissance dans la région n'a quasiment pas généré d'emplois, entraînant une dépendance croissante vis-à-vis des emplois du secteur informel. La forte croissance de ces dix

<sup>2</sup> Calculs de la CEA effectués d'après les indicateurs de développement de la Banque mondiale, novembre 2013.

dernières années a principalement eu pour moteur les exportations de minerais, de pétrole brut et de matières premières agricoles. Entre 2002 et 2012, les exportations de pétrole, de métaux et autres minerais contribuaient pour plus des deux tiers de l'augmentation des exportations africaines. Le pétrole brut représentait à lui seul plus de 50 % des exportations de marchandises en 2012 (CEA et CUA, 2014). Mais, dans la mesure où ces matières premières sont produites grâce à des technologies à forte intensité de capital, et où la valeur ajoutée est négligeable ou nulle, leur contribution à l'emploi est marginale.

13. En dépit des possibilités de création d'emplois qu'offre l'agriculture, la contribution du secteur à la production totale et à la croissance du PIB a stagné autour de 12 % entre 1980 et 2010, contre une part de plus de 31 % en Asie de l'Est, où les industries à forte intensité de main-d'œuvre ont entraîné une croissance élevée et durable et ont sorti des centaines de millions de citoyens de la pauvreté (CEA et CUA, 2013). Le secteur manufacturier représente environ 9 % des emplois en Afrique. De son côté, malgré sa faible productivité, l'agriculture continue d'avoir une part prépondérante dans le PIB et dans l'emploi de la plupart des pays africains : un tiers du PIB et 62 % de l'emploi en 2012. Selon Margaret McMillan et Dani Rodrik (2011), le ratio moyen de productivité manufacture/agriculture est de deux à trois en Afrique (McMillan et Rodrik, 2011). Cela signifie que la majorité de la main-d'œuvre africaine est employée dans des activités (principalement l'agriculture traditionnelle), où la productivité est deux fois inférieure à celle du secteur manufacturier.

14. Les femmes et les jeunes subissent de façon disproportionnée l'incapacité de la plupart des économies africaines de créer suffisamment d'opportunités d'emplois décents. En 2012, 84,9 % des femmes en Afrique – la majorité étant des travailleuses contribuant à l'entreprise familiale – occupaient un emploi précaire contre 70,6 % des hommes. Quant aux jeunes, ils ont de plus en plus de mal à trouver un emploi formel et la majorité d'entre eux sont sous-employés ou auto-employés dans le secteur informel ou le secteur agricole. Bien que les taux de chômage des jeunes en Afrique (hors Afrique du Nord), soient plus bas que dans la plupart des autres régions du monde, ils sont sensiblement plus élevés que les taux de chômage des adultes : ils étaient respectivement d'environ 12 et 6 % en 2012. La catégorie des jeunes qui ne sont « ni employés, ni étudiants, ni en formation » ne cesse de s'accroître et leur découragement représente une menace contre la cohésion sociale et la stabilité politique dans de nombreux pays. La situation est aggravée par le fait que les programmes de protection sociale offrent une couverture limitée et n'apportent que très peu d'avantages (OIT, 2013b).

15. Malgré ce sombre tableau, le marché de l'emploi en Afrique montre certaines tendances positives depuis 2009. En 2012, la croissance de l'emploi s'est bien maintenue à environ 2,9%, et le ratio emploi/population a atteint 65,1 %, porté principalement par une plus grande participation des femmes. L'indicateur relatif aux travailleurs pauvres<sup>3</sup> poursuit sa tendance à la baisse en Afrique, essentiellement en raison de l'application du salaire minimal qui a poussé les salaires au-dessus du seuil international de pauvreté dans certains pays (Nations Unies, 2013 ; OIT, 2013b).

## **E. L'inclusion est vitale pour le développement durable en Afrique**

16. Le concept d'inclusion trouve son interprétation la plus éclairante dans les mots d'Amartya Sen qui définit le développement comme le processus d'expansion des libertés concrètes dont jouissent les individus (CEA, 2011). Elle retient cinq libertés déterminantes

---

<sup>3</sup> Les travailleurs pauvres sont des travailleurs dont le revenu est en-dessous d'un seuil de pauvreté donné.

ayant une pertinence politique immédiate, à savoir : les *libertés politiques*, qui regroupent « les droits politiques associés aux démocraties au sens le plus large » ; les *facilités économiques*, au sens d'« occasions, offertes aux individus, d'utiliser les ressources économiques à des fins de consommation, de production, ou d'échange » ; les *opportunités sociales*, au sens de « dispositions prises par la société, en faveur de l'éducation, de la santé etc. » ; les *garanties de transparence*, au sens de « liberté de traiter les uns avec les autres avec garantie de divulgation d'informations et de clarté » ; et la *sécurité préventive* au sens de mise en place « d'un filet de sécurité sociale pour éviter que les catégories vulnérables de la société ne tombent dans une misère noire, voire dans certains cas, pour les protéger de l'inanition et de la mort » (Sen, 1999).

17. L'inclusion prend en compte l'importance à la fois des résultats et du processus lui-même : les résultats permettent de voir dans quelle mesure les pauvres et les autres strates de la société profitent de la croissance, alors que le processus montre dans quelle mesure les personnes prennent part au processus de croissance. La croissance inclusive implique donc à la fois de bénéficier des fruits de la croissance et de participer au processus à l'origine de la croissance. À l'opposé, l'exclusion ou le manque d'inclusion impliquent qu'une grande partie de la société ne profite pas de la richesse créée dans le pays et que la croissance s'accompagne d'un creusement des inégalités (Kanbur et Rauniar, 2010.).

18. L'inclusion ou le développement, compris comme une liberté, ne signifie pas qu'il faut se concentrer seulement sur les pauvres, ou seulement sur les disparités de revenus. Il englobe plusieurs formes d'exclusion et d'inégalités, généralement fondées sur des facteurs économiques, sociaux, géographiques et politiques. Ces inégalités peuvent être verticales, et concerner par exemple des différences de niveaux de vie, ou horizontales, et reposer sur des différences de sexes, de religion ou d'ethnicité, etc. (Balakrishnan *et al.*, 2010). Ces diverses formes d'inégalités se manifestent dans beaucoup de domaines en Afrique. Il peut y avoir un accès inégal à un certain nombre de droits, de ressources, de services et de possibilités y compris le crédit, la terre, l'énergie, l'eau et l'assainissement, la nutrition, la santé, l'emploi, le logement, l'éducation, l'information, la sécurité sociale, les technologies de l'information et de la communication, les routes et les marchés. Le contrôle sur ces droits, ressources, services et possibilités peut lui aussi être inégal. L'exclusion politique se traduit par des différences dans la représentation au sein d'institutions, dans la possibilité de faire entendre ses opinions et de prendre des décisions. Aucune de ces formes d'exclusion n'est sans incidence sur le processus de développement.

19. L'inclusion est cruciale pour une croissance soutenue et durable. L'expérience de plusieurs économies asiatiques, appelées les « tigres », et auparavant, de pays nordiques, nous le confirme. Dans ces pays, une répartition relativement équitable des revenus est allée de pair avec une performance économique solide et soutenue. À l'inverse, un processus de développement caractérisé par l'exclusion et des inégalités croissantes est propice au désordre social et aux conflits. Si aucune mesure n'est prise contre le chômage élevé, des jeunes en particulier, la paix et la sécurité peuvent être menacées. Cela s'explique notamment par le fait que le chômage des jeunes et autres formes d'exclusion sapent le développement économique et social et sont sources de désenchantement, de privation de droits et d'agitation politique et sociale. L'inclusion importe par conséquent en tant qu'objectif en soi, mais aussi en ce qu'elle renforce la légitimité des politiques économiques et de développement.

20. Dans de nombreux pays en développement, le manque d'inclusion détourne la dynamique du développement, les débouchés économiques et la création d'emplois en faveur de quelques centres urbains et de quelques secteurs, l'économie reposant alors sur une base étroite

qui la rend très vulnérable aux chocs extérieurs. En effet, des travaux récents et l'expérience de plusieurs pays montrent que, outre les conséquences économiques, le manque d'inclusion a également un coût politique et social élevé.

21. Le manque d'inclusion, qu'il repose sur des facteurs liés aux revenus, au sexe, à la situation géographique, à l'ethnie, ou encore sur des facteurs politiques et sociaux, présente le risque de freiner le développement, empêchant ainsi le pays de profiter du plein potentiel de toute sa population et laissant d'importantes énergies inexploitées. Par exemple, les inégalités dans l'apprentissage et la nutrition durant l'enfance ont des conséquences à vie, et le manque d'inclusion sociale provoque par conséquent une hausse des dépenses de santé.

22. L'inclusion devrait être une priorité pour l'Afrique, et ce pour différentes raisons. D'abord, parce que la croissance extraordinaire que l'Afrique a connue récemment n'a pas été suffisamment diversifiée entre les différents secteurs. S'efforcer de rendre cette croissance inclusive veut aussi dire veiller à ce que davantage de secteurs participent à l'activité économique et que la croissance économique soit soutenue et durable dans le temps et pour les générations à venir.

23. Ensuite, pour récolter les dividendes démographiques de sa population à majorité jeune, le continent doit veiller à inclure les jeunes dans le processus de développement. Améliorer l'accès des jeunes aux services sociaux contribuera au renforcement de leurs compétences et accroîtra la productivité indispensable au procédé industriel. Parallèlement, fournir un emploi aux jeunes augmentera leurs revenus et dynamisera la demande intérieure de biens et services, y compris de production locale.

24. Troisièmement, le coût de la non-inclusion peut être très élevé pour le continent. Il est par exemple estimé que la faible productivité de la main-d'œuvre due au retard de croissance peut réduire la hausse du PIB de 4 % dans certains pays africains (CEA *et al.*, 2013). De même, il est estimé qu'en Afrique, une poussée de 1 % des inégalités aggrave de 2,16 % la pauvreté. Ces chiffres semblent indiquer que les inégalités et le manque d'inclusion peuvent bloquer les perspectives de croissance en fragilisant les capacités productives d'un pays, créant ainsi un terreau fertile pour les conflits. Mais au-delà de tous les arguments, certes importants, présentant les avantages de l'inclusion pour le développement de l'Afrique, celui de justice sociale et d'équité s'impose encore davantage. Il se fonde sur l'idée que les fruits de la croissance ne peuvent pas seulement profiter, de manière persistante et disproportionnée, à un groupe ou une poignée de groupes. C'est précisément pourquoi il est vital que la croissance soit inclusive en Afrique – qu'elle ouvre des perspectives qui puissent être largement partagées afin d'accumuler des facteurs de production tels que l'éducation et la santé, qu'elle permette aux individus de les utiliser dans des activités favorisant la croissance et de tirer profit desdites activités, et qu'elle prenne en charge ceux qui n'ont ni les aptitudes ni les capacités permettant de bénéficier directement de la croissance.

## **F. Questions à examiner**

a) Pourquoi l'industrialisation et la transformation économique inclusive devraient-elles constituer un pilier central de la politique de développement de l'Afrique ? Et quels sont les risques de l'exclusion ?

b) Quels principaux enseignements peut-on tirer des expériences en Afrique et ailleurs pour favoriser l'industrialisation en vue du développement inclusif et de la transformation ?



c) Comment faire en sorte que le développement inclusif soit au centre du programme d'industrialisation et de transformation de l'Afrique ?

d) Quel type de cadres de développement les pays africains devraient-ils mettre en place pour promouvoir l'industrialisation en vue du développement inclusif et de la transformation ?

e) Quelles politiques faudrait-il mettre en place pour s'attaquer aux différentes formes d'inégalités dans le processus d'industrialisation ?

### **III. Liens entre industrialisation, transformation structurelle et inclusion**

#### **A. Promouvoir la transformation structurelle et l'inclusion**

25. Il est admis que l'industrialisation a permis la transformation économique tant des pays développés que des pays en développement, et qu'elle est la voie tracée pour la quête d'une croissance et d'un développement créateurs d'emplois en Afrique. La promotion des industries – soit par valeur ajoutée aux produits et matières premières agricoles sur la base des avantages comparatifs actuels, soit par création d'avantages comparatifs dans de nouvelles industries – est la caractéristique des programmes d'industrialisation récents. La croissance du secteur industriel engendre davantage d'emplois fortement rémunérés, de liens en amont et en aval avec les entreprises nationales et d'effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie, à la fois pour les employés du secteur formel et pour ceux du secteur informel. La transformation structurelle s'accompagne par conséquent de la réallocation des ressources qui étaient destinées à des activités à faible productivité vers des activités à productivité élevée, généralement de l'agriculture vers l'industrie et les services modernes, ce qui donne lieu à une augmentation de la productivité de l'économie tout entière et à une hausse progressive des revenus<sup>4</sup>.

26. Dans ce contexte, la CEA et la CUA estiment que le fond du débat n'est plus de savoir si l'industrialisation est nécessaire, mais comment concevoir des organismes de politique industrielle capables de soutenir la transformation industrielle et structurelle (CEA et CUA, 2014). Un élément clef de la démarche consiste à abandonner les schémas directeurs du passé (résumant la politique industrielle à une série d'interventions prédéfinies, non contextualisées) et à s'orienter vers la construction d'un ensemble d'institutions qui enclenchent des processus permettant de répondre aux exigences en constante évolution de l'industrie.

27. Dans les pays africains (et du reste, asiatiques), les cadres efficaces de politique industrielle sont structurés et dynamiques – évitant les schémas directeurs du passé. La politique industrielle doit répondre aux besoins en constante évolution de l'industrie, qui ne doit pas être considérée comme un ensemble d'organisations aux fonctions statiques, mais envisagée d'une manière dynamique, en concevant des stratégies pour atteindre des objectifs. Il faudrait évaluer régulièrement l'efficacité de ces stratégies, et les ajuster lorsqu'elles ne remplissent plus leur fonction. Les objectifs devraient faire l'objet d'évaluations et de mesures périodiques des gouvernements en fonction de l'évolution de l'industrie. S'ils sont jugés inadaptés, ils doivent être modifiés.

---

<sup>4</sup> La transformation structurelle entraîne nécessairement une transition démographique qui ramène les taux de natalité et de mortalité élevés (courants dans les zones sous-développées et les zones rurales) à des niveaux bas (liés aux normes sanitaires supérieures dans les zones développées et urbaines), et une augmentation de l'urbanisation.

28. Selon la CEA et la CUA, au cœur d'une politique industrielle réussie se trouve l'autonomie intégrée telle que définie par Evans (1995). Les fonctionnaires acquis à cette vision des choses comprennent le secteur de l'industrie et ont forgé des relations avec des acteurs clés, ce qui améliore leur capacité de collecte et de traitement de l'information. Aux yeux du secteur privé, cette autonomie permet aux entreprises d'être parties prenantes au cycle politique et donne confiance dans les politiques gouvernementales, ce qui augmente la propension des entreprises à prendre des risques. Les fonctionnaires ne devraient pas être « otages » des entreprises mais devraient pouvoir agir en toute indépendance afin de poursuivre les objectifs de développement du pays.

29. De même, les organismes chargés de la politique industrielle doivent constamment se réorganiser et se restructurer pour répondre aux besoins changeants de l'industrie. De nouveaux organismes doivent être créés lorsque les défaillances du cadre de politique industrielle ne peuvent être réglés par le ou les organes en place, tandis que d'autres devraient être purement et simplement supprimés s'ils ne s'avèrent plus nécessaires. Une structure centralisée regroupant des représentants des ministères de tutelle, des organismes chargés de la politique industrielle et du secteur privé rend plus efficace la coordination des activités relatives à la politique industrielle – les échanges d'informations sont essentiels pour éviter, dans la coordination, des manquements qui amènent les différents organismes concernés à poursuivre des objectifs contradictoires ou incompatibles. Et dès le début (ou au sommet de la hiérarchie) les documents de politique générale ne doivent pas fixer des objectifs contradictoires aux différents ministères.

30. Enfin, la CEA et la CUA insistent sur le fait que la politique industrielle ne relève pas de la responsabilité d'un seul ministère, mais qu'elle requiert coordination et coopération entre plusieurs ministères et qu'elle risque d'être inefficace sans institutions ou politiques complémentaires qui contribuent à ses objectifs en répondant aux multiples défis auxquels les entreprises font face dans un cadre politique intégré (CEA et CUA, 2014).

31. De même que l'absence de transformation structurelle a créé un consensus sur le besoin d'industrialiser l'Afrique, les inquiétudes suscitées par le caractère non inclusif de sa croissance ont ravivé l'intérêt pour la transformation structurelle de l'économie comme stratégie de développement inclusif, soutenu et durable.

32. La transformation structurelle de l'économie peut être un facteur de développement inclusif en créant des emplois décents et en élargissant la marge de manœuvre budgétaire en faveur des investissements sociaux. Les gouvernements verront leur capacité de financement des dépenses sociales s'améliorer grâce à l'augmentation attendue des recettes budgétaires tirées des exportations de produits à plus forte valeur ajoutée, à l'accroissement des recettes fiscales tirées de la progression des profits des entreprises et aux revenus d'une main d'œuvre plus productive et plus innovante.

33. Néanmoins, les expériences de pays ayant réussi la transformation structurelle de leur économie indique que l'inclusion ou la réduction des inégalités ne sont pas un résultat nécessaire du processus de transformation. En effet, les observations faites dans la plupart des pays les plus développés montrent que les inégalités tendent à augmenter durant la phase initiale de l'industrialisation, et qu'elles diminuent ensuite progressivement, à mesure que les individus

et les ménages s'adaptent aux nouvelles circonstances et occasions offertes et à mesure que les programmes de redistribution sont mis en place (Kuznets, 1955)<sup>5</sup>.

## **B. Industrialisation et inclusion : enseignements tirés des économies émergentes et en développement**

34. L'Afrique peut tirer des enseignements de l'expérience d'économies émergentes et en développement telles que le Brésil et l'Inde. Le Brésil dispose du deuxième plus grand secteur industriel des Amériques, qui contribue pour 28,5 % de son PIB, et d'industries diversifiées allant de l'automobile aux ordinateurs en passant par l'acier et la pétrochimie, les avions et les biens de consommation durables. Son expérience met en évidence le rôle que des politiques réfléchies et des interventions ciblées de lutte contre la pauvreté peuvent jouer dans l'élargissement de la classe moyenne et la promotion d'une croissance économique inclusive (CEA, 2013). Après la dictature militaire des années 60 et 70, et une spirale d'hyperinflation dans les années 80, la transformation économique du Brésil a été sous-tendue par des approches innovantes, notamment les suivantes: politiques macroéconomiques prudentes visant à juguler l'hyperinflation ; diversification économique fondée sur un secteur manufacturier compétitif ; investissement dans l'éducation ; subventions ciblées destinées aux pauvres ; développement d'un marché intérieur florissant grâce à la promotion d'une classe moyenne dynamique qui représente maintenant 50 % de la population (soit 95 millions de personnes), contre 30 % au début des années 1990. La fermeté de ce marché intérieur explique en partie le ressort du Brésil au lendemain de la crise financière de 2008.

35. Détenant près de 200 milliards de dollars de réserves, après des années de déficit commercial, le Brésil dispose de la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour répondre aux besoins de ceux qui ont été touchés par la crise. La part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté national a baissé d'environ 10 points de pourcentage sur une période de quatre ans, allant de 2005 à 2009 (CIA, 2013). Les inégalités se sont également atténuées grâce à des dépenses ciblées en faveur des pauvres (Bank of New York Mellon Corporation, 2009 ; FMI, 2012). Le chômage est passé de 10,5 à 5,2 % entre 2002 et 2011 et le volume du crédit (en pourcentage du PIB) a augmenté de 21,3 à 45,3 % sur la même période. Il est utile de noter que le secteur manufacturier a bénéficié directement et indirectement de l'aide du Gouvernement, qui a encouragé des investissements diversifiés et l'innovation dans les technologies industrielles, ce qui a augmenté l'efficacité et la compétitivité de l'industrie brésilienne.

36. La transformation réussie de l'Inde a été entraînée par le développement agricole et a reposé sur des institutions démocratiques fortes. L'Inde est la plus grande démocratie du monde, et aussi été l'une des plus pauvres. L'adoption de technologies modernes dans l'agriculture (la « révolution verte ») a permis au pays d'éliminer les famines, d'améliorer son taux de croissance, qui n'avait jamais dépassé 2 % et de le porter jusqu'à 10 % ces dernières années. Certaines des grandes entreprises mondiales sont détenues par des capitaux indiens. La croissance et des filets de sécurité novateurs ont permis de sortir des millions de personnes de la pauvreté.

37. Le développement de l'Inde est intéressant en ce que la pauvreté généralisée, le système des castes et les conflits ethniques et religieux n'ont pas empêché l'émergence d'une classe moyenne. Cela s'explique en partie par un accès amélioré à une éducation et à des soins de santé de qualité, et par les mesures d'incitation à l'innovation.

---

<sup>5</sup> Cette argumentation est désormais acceptée en économie du développement autant qu'« hypothèse de Kuznets».

38. Il est également vrai que quelques pays africains ont aussi montré que l'hypothèse de Kuznets ne se vérifie pas nécessairement. Par exemple, parmi les six pays qui affichent les plus forts taux de croissance (Angola, Éthiopie, Mozambique, Nigéria, Rwanda et Tchad), l'Éthiopie et le Mozambique ont fait des progrès spectaculaires en matière de réduction des inégalités.

39. Maurice fournit un exemple de politique industrielle inclusive. L'industrialisation et la transformation structurelle du pays ont reposé sur les zones franches industrielles. Dès le début des années 1970, la politique industrielle a prévu des mesures de promotion de l'inclusion, notamment des travailleuses qui étaient majoritairement employées dans ces zones franches. Ces mesures ont créé de nouvelles perspectives de croissance et d'emplois à un moment où les hommes dominaient les industries déjà établies. Comme l'a noté Dani Rodrik, cette segmentation du marché du travail « a été particulièrement importante, puisqu'elle a empêché que l'expansion des zones franches ne pousse les salaires à la hausse dans le reste de l'économie, ce qui aurait désavantagé les industries de substitution aux importations. De nouvelles possibilités de profits ont été créées à la marge, sans modifier celles qui étaient en place. Il n'y a pas eu de perdants identifiables » (Rodrik, 2000 p. 20).

#### **C. Risques occasionnés par les inégalités entre régions et entre zones urbaines et rurales**

40. Il faut éviter dans les stratégies d'industrialisation de créer des inégalités entre régions et entre zones rurales et urbaines. Certains experts (Williamson, 1965) soutiennent que la transformation structurelle s'accompagne initialement d'une concentration géographique de l'activité économique, ce qui engendre des disparités dans la répartition régionale des revenus. En Indonésie par exemple, d'importants investissements publics et infrastructures ont servi à développer l'industrie manufacturière à Java, et ont approfondi les inégalités avec le reste du pays (Van der Eng, 2009).

41. L'industrialisation de la Chine est également allée de pair avec des disparités régionales, la partie est du pays affichant une meilleure production par habitant, des niveaux plus élevés d'emploi et de productivité et des exportations supérieures, au détriment des régions du centre et de l'ouest (Yao S., 1997)<sup>6</sup>. Cette tendance est le résultat tangible de la décentralisation budgétaire et des politiques industrielles et commerciales qui favorisent les zones côtières, plus proches des axes commerciaux internationaux. Le mode de répartition des revenus dans l'espace a non seulement des incidences économiques et sociales, mais aussi politiques, sur le développement à venir.

#### **D. Nécessité de politiques industrielles soucieuses de la parité des sexes**

42. Les vues divergent quant aux incidences sur les femmes du développement et de la transformation structurelle en particulier. Certains chercheurs affirment qu'une courbe de Kuznets existe pour les femmes. Selon eux, pendant la phase initiale de développement économique, la participation des femmes à la main-d'œuvre augmente leur pouvoir de

---

<sup>6</sup> La zone orientale englobe les provinces et les villes de la côte est : Beijing, Tianjin, Hebei, Liaoning, Shanghai, Jiangsu, Zhejiang, Fujian, Guangdong, Hainan et Guangxi. La zone centrale couvre les provinces et les régions autonomes suivantes : Shanxi, Mongolie intérieure, Jilin, Heilongjiang, Anhui, Jiangxi, Henan, Hubei et Hunan. La région ouest comprend le Sichuan, le Guizhou, le Yunnan, le Tibet, le Shaanxi, le Gansu, le Qinghai, le Ningxia et le Xinjiang.

négociation dans les foyers et leur accorde une plus grande visibilité sociale et économique (Easton *et al.*, 2013). Cependant, les institutions patriarcales qui subsistent essaient de limiter ces avancées. C'est seulement par des politiques actives, comme la discrimination positive, que les disparités entre les sexes peuvent être résorbées. Ainsi, ces chercheurs postulent qu'il y aurait au départ une réduction des inégalités de salaires, à mesure que les femmes profitent des emplois créés par l'industrialisation, puis une réaction des institutions patriarcales aboutissant à un recul, et enfin des politiques actives qui rétablissent l'élan initial<sup>7</sup>.

## **E. Questions à examiner**

a) La transformation nécessite-t-elle des efforts sur plusieurs fronts et dans plusieurs secteurs pour répondre aux multiples problèmes simultanément ? Ou, au contraire, des interventions restreintes peuvent-elles être menées dans des domaines clés pour amorcer le processus ?

b) Quelles sont, dans les cadres de politique de développement, les mesures d'incitation adaptées et les structures efficaces à même d'influencer l'engagement des acteurs non étatiques en faveur d'un programme de développement et de transformation ?

c) Le processus d'industrialisation, de transformation et de croissance inclusive, qui a produit ses effets en Asie de l'Est et ailleurs, peut-il être reproduit en Afrique ?

d) En quoi la situation actuelle diffère-t-elle et quels enseignements peut-on tirer ?

## **IV. Vers un cadre politique cohérent d'industrialisation au service du développement inclusif et de la transformation en Afrique**

### **A. Intervention active des gouvernements**

43. L'expérience des pays développés, des pays émergents et des pays en développement suggère que des politiques et interventions actives des gouvernements sont nécessaires pour faire en sorte que la transformation promeuve l'inclusion. En plus des exemples du Brésil et de l'Inde, les expériences d'autres économies émergentes, notamment en Asie de l'Est, sont en effet instructives à cet égard. Elles montrent que l'industrialisation et la transformation structurelle peuvent enclencher une croissance inclusive du revenu par habitant si elles sont mises en œuvre au moyen de politiques adéquates et réfléchies, et appuyées par des institutions efficaces. Outre des stratégies industrielles efficaces qui ont adapté les politiques industrielles aux conditions économiques et sociales prévalant aux premiers stades du développement, ces pays ont promu l'industrialisation et la transformation inclusives en adoptant des politiques d'investissement, de développement humain, d'éducation à grande échelle et de services et de protection sociaux.

44. Selon G.S. Fields, c'est la capacité d'absorption de la main-d'œuvre non qualifiée aux tout premiers stades du développement qui a permis à l'Asie de l'Est d'atteindre le plein emploi, de voir les salaires réels augmenter, et d'obtenir des effets favorables sur la répartition des

---

<sup>7</sup> Selon le point de vue traditionnel, avec la transformation, les inégalités de sexe commencent par s'accroître avant de se réduire, car le processus d'industrialisation exige des compétences plus grandes et spécialisées dont beaucoup de femmes ne disposent pas nécessairement, en raison des inégalités de sexe en matière d'éducation, en particulier dans les domaines de la science et de la technologie. Ce point de vue est corroboré par les expériences de la République de Corée et de la province chinoise de Taiwan (Seguino, 2005).

revenus (Fields, 1985). En effet, dans ces pays l'industrialisation et la croissance du revenu par habitant se sont accélérées sur fond de répartition plutôt équitable des revenus, permise par l'augmentation de l'emploi (Sung Moon Pae, 1992). Un des facteurs déterminants de la réussite des économies de l'Asie de l'Est dans la réalisation du plein emploi, l'augmentation des salaires réels et les effets favorables sur la répartition des revenus, tient au fait qu'elles se sont concentrées, dans un premier temps, sur les industries exportatrices à forte intensité de main-d'œuvre non qualifiée pour lesquelles elles disposaient d'un avantage comparatif.

45. La République de Corée, Singapour Hong Kong (Chine) et la province chinoise de Taiwan par exemple, ont connu une croissance rapide tirée par des exportations à forte intensité de main-d'œuvre, qui a contribué à des baisses importantes du chômage. À Singapour, le taux de chômage a chuté, de 10 % dans les années 1960 à 3 % dans les années 1980. En République de Corée il est passé de 8,2 % en 1964 à 4,1 % en 1981. À Hong Kong, il a augmenté et atteint 9,1 % en 1975 mais a reculé par la suite, à 4,3 % en 1980 (Fields, 1985).

46. Ces tendances ont été observées parallèlement à un déclin relatif de la part du secteur agricole et un accroissement de la part du secteur manufacturier en République de Corée, à Singapour et dans la province chinoise de Taiwan. À Hong Kong (Chine), la transformation s'est appuyée sur l'augmentation de la part des services financiers dans le PIB. De plus, l'emploi dans le secteur manufacturier s'est développé à mesure que les travailleurs, attirés par des salaires réels quadruplés, passaient de l'agriculture au secteur manufacturier. À partir de niveaux relativement bas, la République de Corée a augmenté la part du secteur manufacturier dans l'emploi (de 21,6 à 32,8 % entre 1960 et 1980) et Singapour l'a fait passer de 17,4 à 29,2 % entre 1957 et 1979. Les transferts d'emplois à Hong Kong (Chine) ont surtout été marqués dans les services financiers (Fields, 1985). L'augmentation de l'emploi industriel s'est généralement accompagnée d'une résorption des inégalités.

47. Enfin, dans de nombreuses économies émergentes et en développement, les politiques de protection sociale, y compris les transferts monétaires assortis de conditions, ont non seulement réduit les taux de pauvreté et d'inégalités, mais elles ont également amélioré le capital humain en favorisant la santé et l'éducation des enfants des familles pauvres (Banque mondiale, 2002). La réduction de 21 % des coefficients de Gini au Brésil et au Mexique entre la moitié des années 1990 et la moitié des années 2000 est attribuée aux transferts monétaires assortis de conditions (Soares *et al.*, 2007). Une des caractéristiques qui rendent les transferts monétaires assortis de conditions favorables à l'industrialisation est l'équilibre entre l'aide sociale et le développement d'un capital humain de qualité.

48. En dépit d'inégalités relativement fortes dans le pays, le programme sud-africain d'allocations sociales assorties d'objectifs graduels contribue à réduire les niveaux de pauvreté et d'inégalités. Les sommes versées comprennent des allocations pour enfants (71 %), des allocations pour personnes âgées (18 %) et des indemnités pour invalidité (7 %). Globalement, 76 % des dépenses sociales du Gouvernement sont destinés aux 40 % les plus pauvres. Il est estimé qu'en l'absence de tels transferts, les revenus réels des ménages du deuxième et du troisième déciles auraient diminué de 12 et 7 % respectivement (Bhorat *et al.*, 2014).

## **B. Besoin d'États développementistes**

49. L'Afrique a besoin d'États développementistes qui proposent une vision, montrent la voie à suivre et se concentrent sur le développement inclusif et la transformation. On entend par État développementiste un État qui place le développement économique au sommet des priorités des

politiques gouvernementales, et qui est capable de concevoir des instruments efficaces propres à promouvoir les objectifs de développement (CEA, 2001 et CEA, 2013).

50. Un travail considérable a été entrepris sur le modèle d'État développementiste en Asie de l'Est et sur ses implications, y compris les enseignements à en tirer pour l'Afrique et d'autres régions en développement. Il semble exister un consensus sur les composantes du modèle d'État développementiste, notamment la direction et la vision du développement, les institutions nécessaires et les ressources (humaines, naturelles et financières). Cependant, ce qui est intéressant s'agissant de ce modèle, c'est le fait que les différences de performances en matière de développement entre pays ne résultent pas seulement de niveaux variables de ressources ou de l'exploitation de celles-ci selon les règles du marché.

51. À ce moment crucial pour l'Afrique, qui a connu une reprise de la croissance il y a plus d'une décennie, le défi majeur du maintien de la croissance suppose bien plus qu'une simple analyse des processus de développement en Asie de l'Est ou dans d'autres régions émergentes, et exige de se concentrer en particulier sur la gouvernance du développement en Afrique, ses modalités, ses dynamiques et son impact en termes de changements socioéconomiques. Ainsi, il est fondamental d'examiner les priorités en termes de gouvernance nécessaires à la transformation structurelle de l'Afrique. Cela oblige à repenser le lien entre développement et gouvernance et la manière dont il se traduit sur le plan social et l'incidence qui en résulte sur la vie quotidienne des citoyens africains.

52. Les multiples défis du développement, le déficit de gouvernance et l'austérité économique dans les États africains, l'absence de politiques de développement intégrées et la dichotomie entre développement économique et développement social sont autant de raisons justifiant le besoin essentiel d'États développementistes dans la région. Comme le processus d'industrialisation suppose la production de biens et services à forte valeur ajoutée, les secteurs moteurs permettant de passer des activités à faible productivité à des activités à plus haut niveau de productivité sont ceux de l'industrie manufacturière, de l'agriculture moderne et des services. L'État a donc un rôle fondamental à jouer de correction des défaillances du marché, notamment celles liées aux investissements dans les nouvelles technologies, aux marchés du travail et des capitaux, qui pourraient saper le processus d'industrialisation. La question de la gouvernance du développement est aussi particulièrement importante en raison des sources actuelles de la croissance de l'Afrique, qui sont majoritairement fondées sur les matières premières.

53. À cet égard, R. Joseph soutient qu'il ne peut y avoir de croissance soutenue et transformatrice sans amélioration par les pays de la gestion des affaires collectives au moyen d'institutions adaptées (Joseph, 2013). Un des éléments fondamentaux de ces institutions est l'aptitude à diriger. L'aptitude à diriger, combinée à une vision transformatrice de l'avenir, pour définir le programme d'un projet national qui réponde aux besoins des Africains, est par conséquent indispensable pour une croissance durable et inclusive. À cette fin, les dirigeants doivent être acquis à la cause de l'industrialisation de l'Afrique et à la création de possibilités plus nombreuses d'activités productives et génératrices de revenus dans le secteur formel, mais aussi viser à l'inclusion. À ce propos, il est primordial que l'État veille à ce que les gens aient la possibilité d'acquérir des biens et d'occuper un emploi durable. En ce qui concerne ce dernier point, les réformes foncières seront fondamentales. M. Khan juge fondamental que les pays africains puissent « identifier les domaines particuliers de réformes de la gouvernance et d'amélioration des capacités qui sont les plus susceptibles de donner des résultats face aux défis qu'ils doivent relever en matière de croissance » (Khan, 2012).

54. Les États ne fonctionnent pas dans le vide. Parallèlement à l'impulsion que l'État donne au processus de transformation, les acteurs non étatiques tels que le secteur privé et la société civile ont un rôle clef à jouer afin que les processus de développement et de gouvernance revêtent un caractère inclusif. Il faut définir clairement le rôle de ces acteurs de sorte qu'ils puissent coopérer au lieu de se faire concurrence. L'État en tirera également des enseignements sur la meilleure manière d'assurer sa participation au processus de transformation économique. Par exemple, l'État joue un rôle déterminant dans l'allocation des ressources pour améliorer le capital humain, lutter contre la pauvreté et les inégalités, financer l'innovation et la technologie, renforcer la gouvernance et les capacités du secteur public et améliorer le climat des affaires. Cependant, l'efficacité de l'État développementaliste dépend des interactions entre l'État et la société et des coalitions politiques qui façonnent la voie du développement.

55. Ainsi, le succès des stratégies de développement et de transformation du continent africain dépendront directement des formes et des niveaux de capacités étatiques mises au service du développement inclusif, des mesures d'incitation permettant l'adhésion des différents groupes sociaux au développement inclusif, de l'efficacité de l'administration de l'État, des conditions économiques, politiques et institutionnelles qui aboutissent à l'émergence des États développementalistes et de l'engagement, tant de l'État que de la société dans son ensemble, en faveur du processus.

### **C. La planification du développement : un cadre qui assure la cohérence des politiques, la mise en œuvre effective et l'évaluation des mécanismes et des résultats**

56. L'État a trois grandes tâches à réaliser en vue de l'industrialisation au service du développement inclusif et de la transformation. Il doit planifier le processus de développement, formuler des politiques de développement appropriées et inclusives, et mettre en œuvre des plans et politiques de développement.

57. Comme le constatent la CEA et la CUA, le processus de développement doit être soigneusement planifié, et ce pour plusieurs raisons. Les changements requis sont considérables et c'est pourquoi les décisions à prendre ne peuvent être déterminées par les seules forces du marché. L'interdépendance de tous les éléments du processus de développement inclusif sera plus efficacement gérée à l'aide de cadres de développement intégrés plutôt que par des modèles limités et partiels. La plupart des économies des pays en développement sont caractérisées par des défaillances systématiques du marché. Qui plus est, il peut être plus efficace de prendre en compte, au moment même de la planification, les externalités liées à l'information et à la coordination en jeu dans le processus de développement (CEA et CUA, 2011).

58. Le cadre actuel de planification, dans de nombreux pays africains, consiste en une vision à long terme du développement et une série de plans de mise en œuvre qui vont au-delà de l'objectif restreint de réduction de la pauvreté et englobent des objectifs tels que l'accélération de la croissance, la création d'emplois, la transformation structurelle et le développement durable. Cette vision et ces plans à long terme se caractérisent également par leur plus grande appropriation par les acteurs africains et par un processus plus consultatif et participatif impliquant un large éventail de parties intéressées, y compris la société civile, le secteur privé, les administrations décentralisées et les partenaires de développement. Ils reflètent l'engagement des pays africains en faveur de la planification comme instrument utilisé délibérément pour mobiliser des ressources nationales en vue de la croissance économique et du développement inclusifs tant espérés. D'importants efforts sont déployés pour transformer de manière fondamentale la



structure économique de l’Afrique, pour la faire passer d’une structure principalement fondée sur l’exportation de produits agricoles et de ressources minières à une structure industrielle qui puisse traiter elle-même ces ressources.

59. C’est dans ce contexte qu’un rôle de premier plan a été donné à l’industrialisation, pour développer des secteurs hautement productifs, promouvoir les interconnexions entre secteurs, augmenter la valeur ajoutée des exportations de produits de base, ce qui se traduit à son tour par une croissance plus élevée et des niveaux supérieurs de compétitivité internationale. Cependant, pour que cela se produise, il faut que le processus d’industrialisation soit inclusif dès le départ, afin que, même en cas de changement de régime, il y ait très peu de chances de faire échouer le processus. Pour surmonter cette difficulté, il faut des stratégies nationales de planification qui coordonnent les politiques de développement, notamment en matière de commerce et d’investissement, et qui aident à bâtir des institutions qui promeuvent la modernisation technologique, le renforcement des capacités à grande échelle, le développement du capital humain, le développement des infrastructures, les innovations et les partenariats public-privé afin de favoriser la compétitivité.

60. Une obligation essentielle pour les pays africains sera de combler le large fossé qui sépare la formulation et l’application des plans de développement. Ce fossé est dû à la faiblesse des cadres institutionnels, qui n’ont pas permis d’éviter les anomalies dans le processus de budgétisation ni d’aligner les projets et programmes sur les priorités et plans stratégiques nationaux. La réalisation des objectifs souhaités a été entravée par un manque de continuité, de cohérence et d’engagement envers les politiques, programmes et projets convenus.

61. Il est important que les décideurs politiques gardent à l’esprit les conditions préalables fondamentales d’une planification réussie qui aboutisse à l’industrialisation et à la transformation économique inclusive. Il s’agit des conditions suivantes : formulation judicieuse des plans et stratégie avisée de mise en œuvre, cadres institutionnels adaptés, administration efficace et instruments pertinents, cohérence et continuité politiques, participation appropriée de la population à la formulation et l’application des plans, participation active du secteur privé dans le processus de planification, mesures anti-corruption, et suivi et évaluation adaptés des projets, programmes et politiques.

62. Coïncidant avec cette recherche de cadres cohérents de planification du développement à long terme afin d’aider les pays africains à promouvoir le développement inclusif, la position commune africaine sur le programme de développement pour l’après-2015, adoptée en janvier 2014, fournit un cadre pour défendre la prise en compte des priorités de l’Afrique, qui sont regroupées en six piliers : i) transformation structurelle de l’économie et croissance inclusive, ii) science, technologie et innovation, iii) développement centré sur l’humain, iv) durabilité environnementale, gestion des ressources, et gestion des risques de catastrophe, v) paix et sécurité, et vi) financements et partenariats (CUA, 2014).

63. De plus, comme le défend la position commune africaine, la transformation structurelle de l’économie du continent doit mettre l’accent sur la croissance inclusive et équitable, l’agriculture durable, l’autosuffisance alimentaire et la nutrition, la diversification économique, l’industrialisation et la création de valeur ajoutée, un secteur des services moderne et efficace, et une base d’infrastructures fiables et solides (CUA *et al.*, 2014). De même, le document-cadre de l’Agenda 2063 de l’Union africaine montre comment le continent devrait réellement tirer les enseignements du passé, poursuivre sur la lancée des progrès déjà accomplis et tirer parti de toutes les occasions dans l’immédiat et à moyen terme, afin de développer la transformation

structurelle inclusive du continent sur les 50 prochaines années. Conformément à la Déclaration solennelle à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine, l'Agenda 2063 de l'Union africaine met les populations africaines au centre de ses aspirations de développement, en se fixant pour objectif de réduire leur pauvreté (CUA, 2013 et CUA *et al.*, 2014)

64. Les stratégies d'industrialisation et de transformation structurelle inclusive devraient tirer parti du Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP) en ce qui concerne la promotion d'une gouvernance efficace et la poursuite d'un développement économique et social. Le cadre du Mécanisme permet de contribuer grandement à la construction d'États développementistes démocratiques, en rendant systématique l'apport d'autres acteurs, y compris le secteur privé et la société civile. Il vise à créer une conscience plus grande parmi les Africains des difficultés liées à la gouvernance et au développement et peut donc aider à créer un consensus national chez les citoyens. Il permet d'y parvenir au moyen des programmes d'action nationaux, issus des processus d'examen du MAEP. Les programmes nationaux d'action sont devenus le lien vital avec la société civile, qui permet aux communautés, et à la société dans son ensemble, de construire des visions de l'avenir et d'établir des objectifs qui soient partagés et formulés en collaboration avec les organismes publics et appliqués par l'État. Les programmes nationaux d'action sont le trait d'union entre les aspirations des citoyens à des biens et services publics et la feuille de route pour la réalisation de ces aspirations.

#### **D. Questions à examiner :**

a) Comment les pays africains peuvent-ils soutenir des institutions et des structures de gouvernance favorables à la croissance qui facilitent la conception et la mise en œuvre efficaces de plans de développement cohérents à long terme ? Quel devrait être le rôle des acteurs non étatiques dans ce processus ?

b) Pourquoi tant de plans industriels passés n'ont-ils pas été mis en œuvre, ou pourquoi n'ont-ils pas abouti à leurs objectifs ? Que peut-on faire pour assurer une mise en œuvre effective des nouveaux cadres politiques et plans d'action industriels ?

c) Quels mécanismes de redistribution les pays africains peuvent-ils utiliser pour s'assurer que les bénéfices de l'industrialisation et de la transformation soient partagés ?

d) Quels cadres institutionnels les pays africains devraient-ils concevoir afin d'accélérer les initiatives d'intégration régionale qui non seulement contribuent au programme industriel du continent, mais font également en sorte que l'industrialisation promeuve l'inclusion ?

e) Comment faire en sorte que les priorités de l'Afrique fassent l'objet de plus d'attention dans le processus visant à un consensus mondial sur le commerce, la finance et le développement ?

## Références

Balakrishnan, R., Steinberg, C., et Syed, M. (2013) « The elusive quest for inclusive growth: Growth, poverty and inequality in Asia », Document de travail du FMI. Washington FMI.

Bank of New York Mellon ARX Macroeconomic Team (2009) « How Brazil's economic reform is paying off in the crisis ». Bank of New York Mellon Corporation.

Banque mondiale (2002) « Child Labor Handbook », Document de travail n° 0206 de la série sur la protection sociale. Washington.

Bhorat, H., et Cassim, A. (2014) South Africa's welfare success story II : Poverty-reducing grants. *Africa in focus*. Washington, Brookings Institution.

CEA (2013) « Economic Transformation for Africa's Development », Document de travail préparé pour la réunion du Comité des Dix à Washington.

CEA (2011) « Development planning in Africa : Key issues, challenges and prospects », Document de travail préparé pour la réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique et de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine.

CEA et CUA (2014) *Rapport économique sur l'Afrique, 2014*. Politique industrielle dynamique en Afrique : institutions novatrices, processus efficaces et mécanismes flexibles, Addis-Abeba.

CEA et CUA (2013) *Rapport économique sur l'Afrique, 2013*. Tirer le plus grand profit des produits de base africains : l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique., Addis-Abeba.

CEA et CUA (2012) *Rapport économique sur l'Afrique, 2012*. Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale. CEA : Addis-Abeba.

CEA et CUA (2011) *Rapport économique sur l'Afrique, 2011*. Gérer le développement : le rôle de l'État dans la transformation économique, Addis-Abeba.

CEA, CUA, NEPAD, PAM (2013) *Le coût de la faim en Afrique : Incidences socioéconomiques de la dénutrition infantile en Égypte, en Éthiopie, en Ouganda et au Swaziland*.

Central Intelligence Agency (2013) *World Factbook*. Washington.

CUA (2013) Déclaration solennelle sur le cinquantième anniversaire de l'OUA/UA. Addis-Abeba.

CUA (2014), Rapport de Son Excellence Madame Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente de la République du Libéria et Présidente du Comité de haut niveau sur le programme de

développement pour l'après-2015. Assembly/AU/9(XXII), Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union, vingt-deuxième session ordinaire, Addis-Abeba, 30-31 janvier 2014.

CUA, CEA et BAD (2014) Projet de cadre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Addis-Abeba.

CUA, CEA, BAD et PNUD (2014) « Proposition de stratégie pour la négociation et la construction d'alliances sur la Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015 », Projet de position commune africaine, présenté au Sommet de l'Union africaine.

Cummins, M. et Ortiz, I. (2012) « L'inégalité mondiale : La répartition des revenus dans 141 pays ». Document de travail. New York, UNICEF.

Easton, J., et Prakash, A. (2013) Economic development and gender equality: Is there a gender Kuznets curve? *World Politics*, Vol. 65, n°1, p. 156-186.

Evans, P. (1995) *Embedded Autonomy: States and Industrial Transformation*. Princeton, NJ: Princeton University Press.

Fields, G.S. (1995) Industrialization and Employment in Hong Kong, Korea, Singapore and Taiwan. In Galenson, W. (éd.) *Foreign trade and investment: Economic development in the newly industrializing Asian countries* (p. 333-375). Madison, WI: University of Wisconsin Press.

Fine, D., *et al.* (2012) « Africa at work : job creation and inclusive growth ». McKinsey Global Institute.

FMI (2012) « Brazil : 2012 Article IV Consultation—Staff Report; Public Information Notice on the Executive Board Discussion; and Statement by the Executive Director for Brazil », Rapport n° 12/194. Washington.

Githinji, M. W., et Adesida, O. (2011) « Industrialization, exports and the developmental State in Africa : The case for transformation », Document de travail 2011-18. Amherst : University of Massachusetts.

IMF Survey Magazine (2012) « Brazil : Higher saving and investment needed to sustain expected recovery », in *IMF Survey Magazine online*, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/survey/so/2012/car072012a.htm>

Joseph, R. (2013) Industrial policies and contemporary Africa: The transition from prebendal to development governance. In Lin, J.Y, Patel, E., et Stiglitz, J.E., (éd.). *The industrial policy revolution II: Africa in the 21<sup>st</sup> century*. New York : Palgrave Macmillan.

Kanbur, R. and Rauniar, G. (2010) « Inclusive development: two papers on conceptualization, application and the ADB perspective ». Ithaca, NY : Cornell University.

Khan, M. (2012) Governance and growth challenges in Africa. In Noman, A., Botchwey, K., Stein, H., et Stiglitz, J. (éd.) *Good growth and governance in Africa: Rethinking development strategies*. Oxford: Oxford University Press, pp. 114-139.

Kuznets, S. (1955) Economic growth and income inequality. *American Economic Review*, vol. XLV.

Mc Millan, M. S., et Rodrik, D. (2011). « Globalization, structural change and productivity growth », Document de travail n° 17143. Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.

Mubila, M. (2012) « Income inequality in Africa », Note d'information pour la stratégie à long terme de la Banque africaine de développement. Abidjan : BAD.

Nations Unies (2013) *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement 2013*. New York.

Rodrik, D. (2000) « Institutions for high-quality growth : What they are and how to acquire them », Document de travail n°7540. Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.

Sen, A. (1999) *Development as freedom*. New York : Anchor Books.

Soares, S., *et al.* (2007) Conditional cash transfers in Brazil, Chile and Mexico : Impact upon inequality. *Estudios Económicos*.

Sung Moon Pae (1992) *Korea leading developing nations : Economy, democracy, and welfare*. Lanham, MD : University Press of America .

Van der Eng (2009) Inequality in Indonesia : What can we learn from top incomes ? *Journal of Public Economics*, vol. 93, n° 2009.

Williamson, J.G (1965) Regional inequality and the process of national development : A description of the patterns. *Economic Development and Cultural Change* , Vol. 13, No. 4, Part 2, Chicago: The University of Chicago Press.

Yao, S. (1997) Industrialization and spatial income inequality in rural China, 1986-92. *Economics of Transition*, Vol. 5, n° 1, Blackwell Publishing.